

Décision dans la procédure d'opposition n° 6866

Opposante International Hospitality Management S.p.A., Via G. Carissimi, 26, I-00198 Rome, Italie, représenté par B.M.G., Avocats, 8C, av. de Champel, 1211 Genève 12, marque internationale n° 704 029 «THE CHARMING HOTELS» (fig.) contre *Défenderesse Morocco Saga Sàrl*, 10, rue Tarik Ibn Uiad, Marrakech, Maroc, (pas de représentation), marque internationale n° 810 039 «CharmeHotels» (fig.).

Le 20 octobre 2004, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a décidé ce qui suit:

1. La défenderesse est exclue de la procédure.
2. L'opposition n° 6866 contre la marque internationale n° 810 039 «Charme-Hotels» (fig.) est rejetée.
3. Une déclaration d'acceptation de cette marque sera émise lorsque la présente décision sera entrée en vigueur.
4. La taxe d'opposition reste acquise à l'Institut.
5. Aucun dépens ne sont alloués aux parties.
6. La présente décision est notifiée aux parties, par publication dans la Feuille fédérale pour la partie défenderesse.

Voies de droit:

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours à dater de sa notification, devant la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne. Les mémoires de recours doivent être présentés en trois exemplaires. Une copie de la présente décision est à joindre aux mémoires de recours.

20 octobre 2004

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle:

Division des marques

Décision dans la procédure d'opposition n° 6866

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.11.2004
Date	
Data	
Seite	5513-5513
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 099

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.